

L'Union africaine approuve le 1er janvier 2021 pour débiter les échanges, comme convenu précédemment

 [uneca.org/fr/stories/l'union-africaine-approuve-le-1er-janvier-2021-pour-débiter-les-échanges-comme-convenu](https://www.uneca.org/fr/stories/l'union-africaine-approuve-le-1er-janvier-2021-pour-débiter-les-échanges-comme-convenu)

Addis-Abeba, le 5 décembre 2020 (CEA) - Lors d'un sommet qui s'est déroulé aujourd'hui, les dirigeants africains se sont accordés sur le 1^{er} janvier 2021, pour le début des échanges, comme prévu dans l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et ont demandé aux institutions africaines de fournir un soutien technique et financier pour sa mise en œuvre.

« Nous appelons les femmes, les jeunes, les entreprises, les syndicats, la société civile, les commerçants transfrontaliers, les universités, la diaspora africaine et d'autres parties prenantes à se joindre à nous en tant que gouvernements dans cet effort historique de créer l'Afrique que nous voulons en accord avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine », déclarent les dirigeants, à l'issue de leur 13^{ème} sommet extraordinaire des États membres qui s'est tenu virtuellement aujourd'hui.

Les dirigeants réaffirment leur détermination à renforcer l'intégration continentale grâce à la ZLECA saluent la contribution des ministres africains du commerce pour les préparatifs en vue du lancement du commerce le 1^{er} janvier 2021.

S'exprimant lors de l'ouverture de la réunion, le Président en exercice de l'Union africaine et Président sud-africain, M. Cyril Ramaphosa, déclare que le début des échanges sera l'une des « étapes les plus importantes » du projet d'intégration continentale et l'affirmation la plus claire à ce jour que l'Afrique est déterminée à prendre les commandes de son propre destin.

M. Ramaphosa décrit la ZLECA comme le grand édifice qui renferme les rêves et les aspirations collectifs de l'Afrique pour un continent intégré et prospère.

« La ZLECA stimulera le commerce intra-africain, favorisera l'industrialisation et la compétitivité, contribuera à la création d'emplois, et libérera les chaînes de valeur régionales qui faciliteront l'intégration significative de l'Afrique dans l'économie mondiale », dit-il.

Selon lui, la ZLECA doit être utilisée pour promouvoir l'autonomisation des femmes africaines, qui est l'un des objectifs les plus importants de l'Agenda 2063 de l'organe continental car améliorer l'accès des femmes aux opportunités commerciales facilite non seulement la liberté économique des femmes, mais élargit également la capacité des pays.

Il appelle l'UA à envisager un protocole sur les femmes dans le commerce afin de faciliter de plus grandes opportunités commerciales pour celles-ci et à s'assurer d'éliminer les barrières non tarifaires au commerce.

Le Président Ramaphosa exprime également sa gratitude à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et les partenaires de l'UA pour leur soutien technique à l'initiative continentale.

Dans son discours, le Secrétaire général de la ZLECA, Wamkele Mene, s'engage à travailler avec la CEA et le Programme des Nations Unies pour le développement pour préparer le Protocole de l'UA sur les femmes dans le commerce, affirmant que la ZLECA doit être inclusive et assurer une croissance partagée à travers le continent ; les femmes, les jeunes Africains et les PME doivent être au cœur de sa mise en œuvre.

Un tel protocole s'appuiera sur l'Accord-cadre de la ZLECA qui reconnaît l'égalité entre les hommes et les femmes comme un objectif explicite.

M. Mene s'est également joint à certains des dirigeants pour saluer l'assistance technique fournie aux États membres par la CEA dans l'élaboration de leurs stratégies nationales pour la ZLECA.

Le Directeur de la Division de l'intégration régionale et du commerce de la CEA, M. Stephen Karingi, salue les résultats du sommet en disant : « L'inclusion de la santé et de l'éducation parmi les secteurs de services prioritaires pour la libéralisation des échanges dans le cadre de la ZLECA et à la lumière des effets de la pandémie de covid-19 ont reçu un coup de pouce de la part du défenseur champion de la ZLECA, le Président Issoufou, du Niger.

« La décision d'avoir décembre 2021 comme échéance commune pour les négociations de la phase II et de la phase III montre l'engagement du continent à réaliser et à verrouiller rapidement les avantages du commerce électronique. Nous restons déterminés à travailler avec l'Union africaine et ses partenaires pour réaliser le programme d'intégration de l'Afrique et, ce faisant, accélérer la mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2063 – l'Afrique que nous voulons », ajoute-t-il.

Publié par :

La Section des communications
Commission économique pour l'Afrique
BP 3001
Addis-Abeba (Éthiopie)
Tél. +251 11 551 5826
Adresse électronique : eca-info@un.org